

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 MARS 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/03/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/03/2022

Délibération n° D-2022-56

Accord-cadre Fournitures horticoles - Approbation des marchés

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

Direction de la Commande Publique et Logistique**Accord-cadre Fournitures horticoles - Approbation des marchés**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les missions du service jardins et espaces naturels de la direction de l'Espace Public nécessitent des fournitures horticoles tant pour la production végétale que pour la création et l'entretien de espaces verts réalisés sous sa responsabilité.

Pour répondre à ces besoins, une consultation allotie a été lancée.

La consultation comprend 5 lots :

Lots	Montant maximum TTC en € sur 4 ans
Lot n°1 : Engrais pour sols sportifs, Engrais horticoles minéraux et organiques	170 000,00
Lot n°2 : Substrats sans tourbe	80 000,00
Lot n°3 : Fournitures horticoles pour production	120 000,00
Lot n°4 : Fournitures horticoles pour paysage et paillages	290 000,00
Lot n°5 : Lutte biologique	50 000,00

Les accords-cadres sont mixtes et multi-attributaires. Ils sont ainsi exécutés en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents.

Le nombre de titulaires par lot de l'accord cadre est fixé à 3 maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué comme suit :

Désignation des lots	Intitulé	Attributaires
Lot 1	Engrais pour sols sportifs, Engrais horticoles minéraux et organiques	Lot infructueux
Lot 2	Substrats sans tourbe	1er Attributaire : EVADEA – 44850 ST MARS DU DESERT 2ème Attributaire : PREMIER TECH GHA - 49680 VIVY
Lot 3	Fournitures horticoles pour production	1er Attributaire : VERTYS – 85200 FONTENAY LE COMTE
Lot 4	Fournitures horticoles pour paysage et paillages végétaux	1er Attributaire : VERTYS – 85200 FONTENAY LE COMTE 2ème Attributaire : KABELIS – 29610 PLOUIGNEAU
Lot 5	Lutte biologique	1er Attributaire : ECHO VERT ATLANTIQUE – 79000 NIORT

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les accords-cadres dans les conditions citées ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire à les signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ